



JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932,
E-mail : justicia.asbl@gmail.com, Site web : www.justiciahumanrights.org

COMMUNIQUE DE PRESSE N°013/JUST/2025

LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS DOIT AMELIORER LES SERVICES CHARGES DE PREVENIR ET GERER LES CATASTROPHES NATURELLES : CAS DES DEGATS CAUSES PAR LES PLUIES DULIVIENNES DANS LA VILLE DE KINSHASA

JUSTICIA Asbl une organisation de promotion et de protection des droits de l'homme basée en RDC, suit avec inquiétude la gestion par le gouvernement congolais des catastrophes naturelles dont le dernier cas est celui causé par les pluies diluviennes dans la ville de Kinshasa ainsi que sur la route vers Matadi.

En effet dans la nuit de vendredi à samedi 05 avril 2024, des fortes pluies se sont abattues dans la ville de Kinshasa causant des graves inondations ainsi que la coupure en deux de la route menant vers l'aéroport international de Ndjili. En plus des dégâts matériels et humains dont le bilan ne peut être établi à l'heure actuelle, plusieurs personnes ont dû faire face à des très forts courants d'eau sur la route avec possibilité de contracter des graves infections. Cette situation a obligé les compagnies d'aviation à annuler des vols.

Il faut également signaler que les services du gouvernement chargés de gérer ces genres de crises ont été absents et les populations se sont débrouillées toutes seules, chose très étonnante. A ceci s'ajoute les érosions qui menacent aussi plusieurs routes de la ville dont celle menant sur la ville de Matadi et ce sans qu'aucune mesure concrète ne soit prise pour prévenir ces genres de catastrophes qui sont devenues monnaie courante.

‘‘Si rien n'est fait, les populations de Kinshasa et d'autres villes vont avoir l'impression que le gouvernement congolais les a abandonnés’’, a déclaré Maître Timothée MBUYA, Président de JUSTICIA Asbl.

Eu égard à ce qui précède, JUSTICIA Asbl recommande :

- Au Gouvernement congolais
 - De tout mettre en œuvre, non seulement pour évaluer l'ampleur des désastres, mais également soutenir toutes les victimes de ces dernières catastrophes, notamment celles ayant perdu des êtres chers ou celles qui ont perdu tout moyen de subsides comme les maisons détruites, à titre d'exemple ;
 - De prévoir des moyens de transport pour les populations en cas de coupure de route par les eaux de pluies ainsi qu'une forte présence des éléments de la police et d'autres services pour secourir les populations en détresse ;
 - D'organiser ses services chargés de la protection civile en lui dotant des moyens humains, financiers et logistiques pour parer aux situations actuelles.



Fait à Kinshasa, le 06 avril 2025

Pour JUSTICIA Asbl

Maître Timothée MBUYA

Président